

AVIS PUBLIC

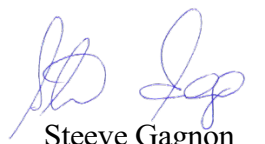
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE :

Lors de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté du Domaine-du-Roy, tenue au Centre communautaire de Saint-François-de-Sales, situé au 350, rue des Pionniers, à Saint-François-de-Sales, le mardi 11 juillet 2023, le conseil de la MRC a adopté un règlement portant le numéro 305-2023 relatif à la mise en place du Fonds de développement du Domaine-du-Roy.

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance du règlement en se présentant, aux heures normales d'ouverture de bureau, à la MRC du Domaine-du-Roy.

Le règlement entrera en vigueur conformément à la loi après l'accomplissement des formalités prescrites.

DONNÉ à Roberval ce douzième jour du mois de juillet de l'an deux mille vingt-trois.



Steeve Gagnon
Directeur général adjoint